

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/57
11 septembre 2003

(03-4821)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

ROUMANIE

Déclaration de S.E. M. Eugen Dijmarescu
Ministre du commerce

Je tiens tout d'abord à transmettre au gouvernement et au peuple des États-Unis du Mexique la gratitude de la délégation roumaine pour leur hospitalité et les excellentes dispositions prises pour tenir cette importante Conférence ministérielle.

Je voudrais aussi saluer les immenses efforts et l'excellent travail faits par le Président du Conseil général, le Directeur général et les Membres de l'OMC pour élaborer un projet de Déclaration ministérielle qui soit un compromis entre les diverses positions exprimées par les Membres.

Le projet qui nous est présenté est d'autant plus digne d'intérêt que les résultats des négociations ne sont pas des meilleurs: à quelques exceptions près, nous n'avons pas réussi à respecter les délais fixés à Doha.

De même, nous devrions constamment garder à l'esprit le fait que la situation actuelle de l'économie mondiale devient un grave sujet de préoccupation pour nous tous. Ainsi, l'OMC assume une immense responsabilité en tant qu'organisation mondiale visant à rétablir la confiance dans l'avenir de l'économie mondiale.

Nous sommes tous conscients que le monde nous observe attentivement. Ce qui est en jeu maintenant, c'est la crédibilité de l'OMC en tant qu'institution visant à promouvoir la libéralisation et la non-discrimination au niveau mondial. Et cet objectif ne peut être atteint que si tous les participants font preuve de responsabilité collective et de suffisamment de flexibilité pendant les négociations en cours.

La pertinence grandissante du système commercial multilatéral est encore renforcée par l'accession de deux nouveaux Membres, le Cambodge et le Népal. La Roumanie tient à saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à ces deux partenaires dans la famille de l'OMC.

Je voudrais souligner que la Roumanie appuie la poursuite de la libéralisation du commerce multilatéral au sein de l'OMC sur la base d'un équilibre global des droits, intérêts et obligations de tous les Membres. Nous sommes fermement convaincus que la participation active du pays au système commercial multilatéral contribue à sa croissance économique.

À cet égard, permettez-moi d'appeler votre attention sur le fait que la Roumanie connaît sa troisième année de croissance économique soutenue, du fait essentiellement de la dynamique prometteuse de ses exportations. Il est devenu évident pour nous tous que le commerce extérieur constitue le moteur principal du développement et de la restructuration économique. C'est pourquoi il est important, voire essentiel, de rechercher non seulement un commerce plus libre, mais aussi des règles et termes de l'échange destinés à assurer la stabilité, la prévisibilité et des échanges équitables.

Je saisis cette occasion pour réitérer que la Roumanie, en tant que pays candidat qui négocie son adhésion à l'UE, accorde une attention particulière au processus d'harmonisation de ses politiques commerciales avec celles de l'UE.

Néanmoins, il nous faut tenir compte des écarts de développement économique qu'il y a encore entre nous. En conséquence, la Roumanie attache une importance particulière au rôle des pays en développement dans le système commercial et encourage l'adoption de dispositions relatives au traitement spécial et différencié.

Le secteur agricole est pour la Roumanie, ainsi que pour d'autres pays, le secteur le plus sensible du point de vue de l'économie, la politique et la sécurité sociale. Dans tous les pays, l'agriculture est le fondement de la société. Il nous faut également reconnaître que les conditions naturelles et le contexte historique varient d'un pays à l'autre.

Nous pensons donc qu'il faut préserver la diversité et la coexistence des particularités de l'agriculture des divers pays. On peut y parvenir en favorisant les modalités qui permettent de poursuivre le processus de réforme engagé dans ce secteur. En même temps, la Roumanie est l'un des partisans de l'approche favorable à des considérations autres que d'ordre commercial, et nous considérons qu'il convient d'analyser l'agriculture dans son contexte global: sécurité alimentaire, tradition, culture, établissements humains, protection et développement du tourisme, et environnement.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous espérons sincèrement, et de fait sommes convaincus qu'il y a encore moyen d'éliminer les divergences qui subsistent entre les positions des Membres concernant les négociations sur le commerce des produits agricoles.

À propos de l'accès aux marchés, nous appuyons fermement la proposition contenue dans le projet de texte ministériel, à savoir que les négociations viseront à réduire ou, selon qu'il sera approprié, à éliminer les droits de douane puisqu'une approche fondée sur une formule est la bonne manière d'y parvenir. La réduction tarifaire commencera à partir des taux consolidés, s'il en existe, et nous attendons des autres Membres qu'ils consolident la totalité des taux applicables aux produits non agricoles.

De même, nous voudrions souligner l'importance des obstacles non tarifaires dans le cadre de ces négociations et nous espérons que les Membres sont conscients de la nécessité de poursuivre les travaux effectués pour les identifier et les examiner convenablement.

Nous sommes certains que les Ministres donneront au Groupe de négociation des instructions pour accélérer la mise au point finale des modalités, en vue de conclure les négociations d'ici au début de 2005.

La Roumanie est favorable à une plus grande libéralisation du commerce des services, le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. Il est important de nous mobiliser afin de mettre la dernière main aux négociations portant sur ce secteur.

Nous nous félicitons de l'adoption de la Décision sur les ADPIC et la santé publique. C'était là une étape importante pour faire connaître au monde notre détermination à résoudre les problèmes terriblement graves auxquels se heurtent certains pays en développement et pays les moins avancés. La disponibilité et l'abordabilité des médicaments essentiels sont un droit de l'homme universel.

Nous devons insister sur l'importance des questions de Singapour. Bien que ces questions soient apparues à la Conférence ministérielle de Singapour, elles ajoutent une nouvelle dimension développement au Cycle de Doha. Il reste encore beaucoup de travail à faire sur ces questions ici à

Cancún pour persuader les Membres d'arriver à s'entendre. Mais nous restons confiants qu'un compromis acceptable pourra être atteint.

En conclusion, je suis certain que votre expérience et votre compétence nous permettront de trouver à toutes ces questions difficiles des solutions collectives dans le cadre des négociations en cours, et que la Déclaration finale prendra également en compte les besoins et intérêts des pays en développement.

Je vous remercie de votre bienveillante attention et je souhaite à tous un franc succès en formant des vœux pour que cette Conférence aboutisse à des résultats constructifs.
